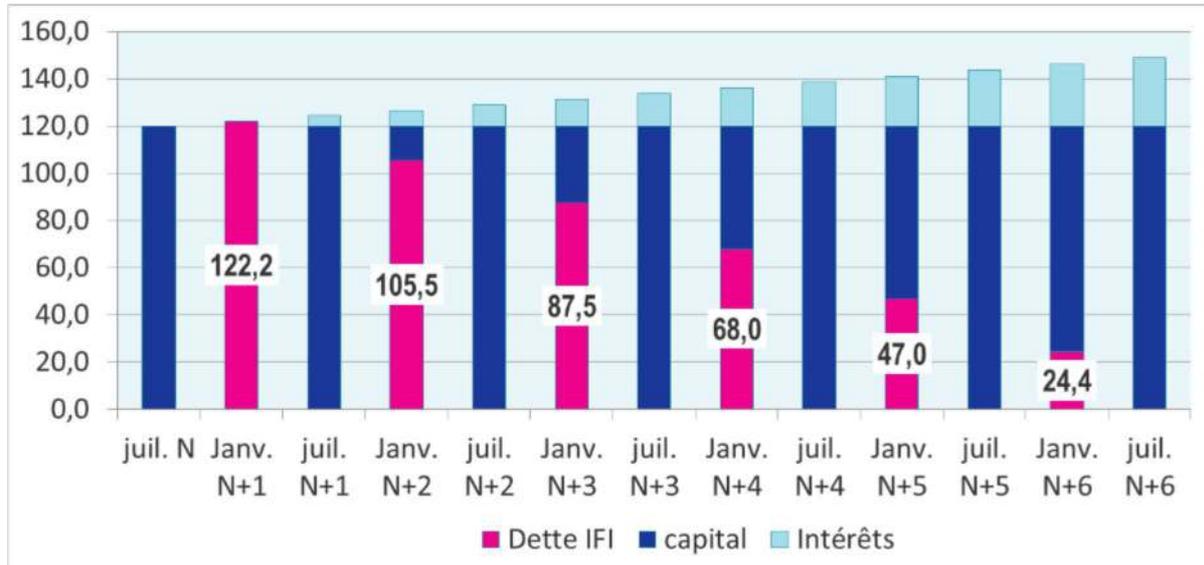


Exemple

Une avance est consentie en Juillet N, de 120 k€ sur 6 ans, aux taux de 0.3% par mois (les intérêts ne sont payés qu'au jour du remboursement de l'avance).



Au premier janvier N+1 :

La dette IFI est déductible à 100% la première année.

Elle comprend :

- le capital restant dû au 1er janvier de l'année (120 k€)
- les intérêts (2 200 €)

La dette est donc déductible à l'IFI pour 122 200 €

Au premier janvier N+2

La dette IFI est calculée conformément à la formule suivante :
dette – [(nbre d' années entières écoulées)/(durée du prêt) x dette]

La dette comprend :

- le capital restant dû au 1er janvier de l'année (120 k€)
- les intérêts (6 600 €)

$$126\ 600 - [(1)/(6) \times 126\ 600] = 126\ 600 - 21\ 100 = 105\ 500 \text{ €}$$

La dette est donc déductible à l'IFI pour 105 500€

...